

## ***Tu lui les as donnés ?***

# **Variation dans l'ordre des pronoms multiples en phrases déclaratives**

Anne Violin-Wigent

Michigan State University  
violinwi@msu.edu

## **1 Introduction**

De nombreux chercheurs (Bauché, 1951 : 99, Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 502, Yaguello, 2003 : 220, parmi d'autres) ont décrit la variation dans l'ordre des pronoms multiples en phrases impératives, variation qui semble dater du 17<sup>e</sup> siècle selon Posner (1997 : 405). Ainsi on entend « donne-moi-le » tout autant que « donne-le-moi ». Rares, par contre, sont ceux qui mentionnent quoi que ce soit sur cette même variation dans les phrases déclaratives. En effet, on ne trouve qu'une brève mention de cela dans Tuaille (1983 : 239-240) comme étant un régionalisme grammatical « assuré » dans le village de Vourey en Isère, que l'on retrouverait aussi dans « la partie méridionale du bassin du Rhône ». Cette assertion peut sembler douteuse dans la mesure où ce dernier ne fournit pas de données de terrain pour justifier l'extension géographique de cette variation. L'étude qui suit se propose donc d'analyser ce phénomène, en se limitant toutefois aux pronoms de la troisième personne. Le terrain d'étude choisi est la ville de Briançon (Hautes-Alpes), ville de la zone d'oc à la frontière italienne et aussi à la limite de la zone franco-provençale, qu'il est cependant difficile de rattacher au bassin rhodanien mentionné ci-dessus.

Deux questions doivent se poser avant d'entamer cette étude. Tout d'abord, pourquoi étudier une structure si peu fréquente en français oral ? Je ne conteste pas la faible fréquence des phrases dans lesquelles se trouvent les séquences de pronoms d'objet direct et indirect de la troisième personne. Cette objection, cependant, mène à une autre question. Dans l'étude de la variation, doit-on se limiter à ce qui est observable, ou peut-on élargir le champ d'étude pour analyser aussi la possibilité d'une variation (régionale, comme ici, ou autre) en termes de compétence ou de règles ou systèmes abstraits ? Cette question est, à mon avis, particulièrement importante dans l'étude du nivellement linguistique, qui, selon Hornsby et Pooley (2001 : 306) et Armstrong (2001 : 118) parmi d'autres, est très fort en France. Ces auteurs basent leur évaluation du nivellement linguistique sur des variables phonétiques et phonologiques. On doit pourtant se poser la question suivante : est-il suffisant de se limiter aux variables phonétiques dans l'étude de la variation et du nivellement ? Ne devrait-on pas plutôt inclure dans l'analyse d'autres éléments de la langue, tels que le vocabulaire et la grammaire, même si ces phénomènes sont moins directement observables et fréquents ? Après tout, la variation observée ne reflète-elle pas une différence potentielle dans le système de la langue ? Choisir d'étudier certains phénomènes plus rares à l'aide de questionnaires et non pas d'observations ou d'enregistrements nous permettrait ainsi d'ajouter une autre dimension à l'étude de la variation. Il va sans dire que c'est le chemin que je me propose de suivre ici afin de voir si il existe aussi une variation dans la compétence grammaticale, et non pas seulement dans la performance. C'est aussi la voie choisie pour une étude préliminaire sur le vocabulaire régional dans Violin-Wigent (2007).

La deuxième question se pose après la constatation qu'aucun chercheur (autre que Tuaille 1983) ne s'attache au phénomène choisi ici. On peut donc se demander si l'absence d'étude ne refléterait pas le fait

qu'il s'agit ici d'un phénomène plus étendu que Tuillon (1983) ne le laisse entendre. Ainsi, cette variation ne serait peut-être pas régionale. Afin de répondre à cette question, et donc de légitimer le choix de Briançon comme terrain d'étude, une comparaison rapide va être faite entre Briançon et des questionnaires remplis par 26 personnes originaires du nord de la France. Je renvoie le lecteur à la section 3 pour une description complète de la méthodologie adoptée dans cette étude. L'ordre trouvé en français standard pour les pronoms multiples (direct suivi par indirect) est jugé acceptable par 87,82% des personnes du nord de la France, mais seulement 76,2% par les Briançonnais. Qui plus est, ces mêmes 26 personnes du nord jugent l'ordre inverse comme acceptable dans seulement 15,81% des cas, alors que les 41 Briançonnais de l'étude l'acceptent à 61%. La différence entre ces deux groupes régionaux a été testée à l'aide du logiciel GoldVarb afin de confirmer que cette différence est statistiquement significative, ce qui est le cas avec  $p < 0,001$ . Ceci confirme donc qu'il s'agit bien ici d'une variation régionale. La question de la diffusion géographique de cette variation reste ouverte dans la mesure où la présente étude ne se concentre que sur une région très localisée, le Briançonnais. D'autres études sur d'autres régions, en particulier dans la zone franco-provençale et méridionale sont nécessaires afin de délimiter l'aire de cette variable plus précisément. Je n'ai, pour l'instant, pas récolté suffisamment de questionnaires dans ces régions pour avancer une hypothèse. Par contre, une analyse préliminaire de la situation dans le Briançonnais est possible.

Sous-préfecture des Hautes-Alpes, Briançon est une ville de 11.851 habitants (selon le recensement de 2006 de l'INSEE, [www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et peut être considérée comme une enclave, en partie à cause de sa géographie particulière. A 1326 mètres d'altitude, elle se vante d'être la plus haute ville d'Europe, ce qui signifie qu'elle est entourée de montagnes et difficile d'accès (trois des quatre routes y menant ont des cols allant de 1854 à 2361 mètres d'altitude). Cette géographie entourant la ville explique pourquoi cette région est restée isolée pendant de longues décennies puisque, jusqu'à la Révolution française, la région briançonnaise était considérée comme une république indépendante, la République des Escartons, avec ses propres lois, taxes et privilèges. Même si les populations locales ont toujours été en contact avec d'autres, il semble que, dans la mentalité des Briançonnais, l'isolation prenne le pas, surtout à la suite du traité d'Utrecht (en 1713) : « c'est alors que la notion d'enclave apparaît dans l'historiographie locale : Briançon et le Briançonnais se trouvaient irrémédiablement condamnés par l'histoire nationale dès lors qu'ils se trouvaient hors des voies de communication » (Rabinovitch, 2003 : 50). L'idée que Briançon se trouve loin de tout, au bout du monde, continue à être bien ancrée dans la mentalité des habitants. En fait, un des mots « à la mode » des quinze dernières années parmi la population locale, surtout depuis la construction de l'autoroute entre Sisteron et Grenoble, est le mot « désenclavement », ce qui reflète bien cette perception d'isolation et de recul. Les informations régionales de France 3 ont récemment confirmé cette observation, lorsque, en octobre 2006, elles faisaient part d'une enquête selon laquelle les Hautes-Alpes sont le département le plus enclavé de France.

C'est peut-être grâce à cette situation géographique particulière que la flexibilité dans l'ordre des pronoms multiples de la troisième personne en phrases déclaratives (tout autant que dans les phrases impératives) a pu être conservée ou développée en français. Afin de trouver la source de ce phénomène, nous allons brièvement rechercher si cette flexibilité est attestée en vieux français et dans la grammaire du provençal. En effet, la langue régionale parlée en Briançonnais, mais aujourd'hui disparue, était le provençal alpin. En outre, à ma connaissance, aucune grammaire descriptive du franco-provençal n'existe, rendant ainsi impossible la recherche dans les deux substrats possibles (celui de Briançon et celui de Vourey). Viendront ensuite une explication de la méthodologie adoptée pour cette étude puis la présentation et l'analyse des résultats.

## 2 Les pronoms multiples en vieux français et en provençal

### 2.1 Le vieux français

Parmi les très nombreux ouvrages sur l'évolution de la langue française, la plupart se contente de donner la dérivation des pronoms à partir du latin, les listes au cours des diverses périodes et d'analyser leur position par rapport au verbe ainsi que leur cliticisation. Par contre, ils n'analysent ni les pronoms multiples, ni l'évolution de leur ordre. La seule exception à cette approche est Rickard (1989) qui indique qu'il semble avoir existé une certaine flexibilité dans l'ordre des pronoms en vieux français. En effet, selon Rickard (1989 : 111)

where two pronoun objects, one direct and the other indirect, are present, the modern rule 'dative before accusative except when both are third person' is already affirmed by a *remarque* of Vaugelas, and by his example *je vous le promets*, superseding the older *je le vous promets*.

La fixité de l'ordre semble donc être un phénomène relativement récent en français, datant de l'époque des grammairiens. Rickard (1989) ajoute que dans le cas de deux pronoms à la troisième personne, il était normal en vieux français d'omettre *le*, *la* ou *les*, certainement pour des raisons d'euphonie. A cause d'une base de données semble-t-il restreinte sur les pronoms multiples dans les textes anciens, on comprend la rareté des sources mentionnant l'ordre des pronoms multiples.

D'un autre côté, Posner (1997 : 406), cherchant à trouver une logique à l'ordre des pronoms, explique que l'ordre contemporain des pronoms de la troisième personne « seems primarily to be a leftover from the medieval regular ordering, when 'accusative' third person pronouns often appeared first in the array, because they were frequently enclitic to the first element in the clause. » Pour les autres cas, c'est-à-dire lorsque l'objet indirect précède l'objet direct, son explication est basée sur l'idée que l'accusatif est davantage lié au verbe que le datif, ce qui favoriserait sa position immédiatement avant le verbe.

A la lumière de ces deux auteurs, il semble difficile de trouver une explication historique qui justifierait la variabilité de l'ordre des pronoms dans certaines régions. Nous allons donc nous tourner vers une hypothèse régionale, à travers une description du provençal (contemporain et ancien), puisque les ouvrages sur le franco-provençal se limitent en général à l'étude du lexique et de la prononciation.

### 2.2 Le provençal

En vieux provençal, le pronom d'objet direct précède normalement le pronom d'objet indirect (Smith et Bergin, 1984 : 114 et Fernández González, 1985 : 293). Ce dernier ajoute que l'ordre opposé se rencontre aussi, mais moins fréquemment. Il semble donc que l'hypothèse du substrat provençal ne puisse pas expliquer la variation de l'ordre des pronoms. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où l'étude de Tuaille (1983) décrit un village en zone franco-provençale, et non pas provençale. Il se pourrait cependant que cette flexibilité soit commune aux deux régions dialectales.

Une étude très rapide de quelques manuels de provençal moderne apporte une perspective différente de l'approche historique. En effet, Bayle (1971 : 78) indique que « lorsque deux pronoms personnels accompagnent un verbe avec des fonctions différentes (objet et attribution), le pronom complémente d'objet se place en second lieu. » Les exemples suivant cette déclaration incitent cependant à la prudence car un des deux exemples donnés concerne des phrases impératives. Fernández González (1985 : 295) suggère une situation différente puisqu'il dit que « si hay dos pronombres complementos (uno directo y otro indirecto) van precediendo el verbo en cualquier orden, según usos dialectales y valores eufónicos. » Bien

qu'il parle de variation peut-être libre de l'ordre, Fernández González (1985) ne mentionne pas si ces différents dialectes ont une variabilité interne ou si la variation existe entre les dialectes. Alibèrt (1976 : 67), dans sa grammaire du languedocien, apporte des précisions sur cette variation :

L'òrde dels pronoms es variable segon los parlars. A aquel punt de vista, òm pòt devesir lo domeni lengadocian en doas regions : la region Nord-Est ont l'òrde *acusatiu+datiu* predomina gaireben exclusivament, e la region Sud-Oèst ont l'òrde invèrs *datiu+acusatiu* es abitual.

Ainsi, selon la région, on peut dire « li lo pòrti » ou « lo li pòrti » ou encore « li las pòrti » ou « las li pòrti » (Alibèrt, 1976 : 69). L'explication donnée par Alibèrt (1976) quant à la variation régionale dans le domaine languedocien est aussi couplée avec un autre type de variation qu'il n'explique pas mais qu'il mentionne à travers son choix de termes tels que 'gaireben [quasiment] exclusivament' et 'abitual'. Un autre problème soulevé ici est l'origine de cette flexibilité en provençal moderne, ou plus généralement en occitan. Si l'on s'appuie sur les rares sources disponibles sur le vieux provençal, la variabilité actuelle de l'ordre des pronoms multiples serait donc une innovation assez récente. Si c'est effectivement le cas, cette innovation doit être assez ancienne pour avoir existé avant que le substrat n'ait disparu. Dans le Briançonnais, le provençal alpin a cessé d'être transmis aux enfants après la Première Guerre Mondiale. Si on adhère à cette hypothèse d'innovation, il nous reste à expliquer la présence de cette structure dans une région qui ne fait pas partie du domaine occitan, comme c'est le cas de Vourey, qui est dans le domaine franco-provençal.

En l'absence d'une réponse claire venant de sources historiques tout autant que dialectales, la section 4 se propose d'analyser les facteurs linguistiques influençant la préférence pour un des deux ordres plutôt que l'autre. Dans la description qui suit, nous ferons référence à l'ordre objet direct—objet indirect sous l'étiquette 'ordre standard' puisqu'il représente l'ordre du français standard dans les phrases déclaratives.

### 3 Méthodologie

#### 3.1 Le questionnaire

Le format choisi pour cette étude est un test de jugement d'acceptabilité de phrases. Ce format a été choisi plutôt qu'une collecte de données de parole spontanée pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, cette structure de phrase avec deux pronoms objet a une faible fréquence en français oral, ce qui la rend difficile à observer. Qui plus est, il aurait été impossible d'avoir un nombre suffisant de phrases comportant un contexte similaire, chose indispensable pour réduire le nombre de variables et faire des tests statistiques. Ainsi, le format choisi permet de contrôler l'environnement syntaxique et phonétique des pronoms, le nombre de phrases avec chaque combinaison, etc. Enfin, Henry (2005) souligne l'importance des données basées sur l'intuition, en particulier grâce aux questionnaires de grammaticalité ou d'acceptabilité, lorsque l'on travaille sur la syntaxe des variétés non-standard.

Chacune des six combinaisons possibles de pronoms objet de la troisième personne (*le lui, la lui, les lui, le leur, la leur et les leur*) est incluse deux fois, une fois suivant l'ordre standard, et l'autre selon l'ordre opposé. Ceci permet d'évaluer si l'ordre est vraiment flexible ou s'il existe une préférence pour un des deux ordres. Chacune de ces douze possibilités se trouve dans trois types de phrases : premièrement, en proposition principale avec un verbe à un temps simple commençant par une consonne, puis en proposition principale avec un verbe au passé composé conjugué avec l'auxiliaire avoir, et enfin, en proposition subordonnée avec un verbe commençant par une consonne. Le questionnaire à la base du corpus se compose donc de 36 phrases réparties au hasard avec 30 autres phrases contenant des subjonctifs, passés

surcomposés et négations. Comme dans tout questionnaire d'acceptabilité, certaines phrases peuvent être quelque peu artificielles. Ceci vient en partie du fait que nous avons essayé de varier les verbes afin d'éviter l'ennui des participants. Le nombre de verbes ditransitifs fréquents en français étant limité, nous avons dû recourir à des verbes moins fréquents, tels que léguer. De ce fait, certaines phrases pourraient recevoir des jugements plus négatifs sur la base d'autres facteurs tels que la fréquence du verbe ou l'euphonie de la phrase « Mme Tremblay les leur lègue. »

Pour chaque phrase, les participants ont dû décider si la phrase pouvait se dire dans un contexte informel tel qu'une conversation avec des amis ou des proches. Trois réponses étaient possibles : « oui », « non », et « bizarre », pour ceux qui ne pouvaient pas vraiment trancher entre « oui » et « non ». Avant de laisser les participants remplir le questionnaire, le chercheur leur a dit d'encercler la réponse correspondant à leur premier instinct quant à la phrase, et de ne pas réfléchir. Ensuite, les participants devaient retourner aux phrases pour lesquelles ils avaient choisi « non » ou « bizarre » et souligner ce qui n'allait pas. Cornips (2006) passe en revue les nombreux problèmes des questionnaires d'acceptabilité, dont l'artificialité du format ou des phrases (mentionnée dans le paragraphe précédent) et l'influence des règles prescriptives. Afin de minimiser ce problème, à aucun moment dans le questionnaire ou les explications préalables n'a-t-il été question de « corriger », ou de qualifier les phrases comme étant « correctes » ou « incorrectes ». C'est aussi pour cette raison que l'accent a été mis sur le contexte de communication, contexte qui est décrit dans les instructions du questionnaire comme « informel avec des parents ou des amis proches. »

### 3.2 Les participants

41 personnes, 26 femmes et 15 hommes nés entre 1940 et 1988, ont rempli le questionnaire. Tous les participants ont grandi dans le Briançonnais. Ces personnes n'ont pas forcément deux ou même un seul parent local. Pour cette raison, ce facteur est inclus dans les tests statistiques décrits ci-dessous. Les participants ont été recrutés par des contacts personnels (amis, famille, et relations de ces derniers). Il est à noter qu'aucun de ces participants ne parlent la langue régionale qui existait dans la région, le provençal alpin. En effet, comme l'autobiographie d'Emilie Carles (1977) l'illustre bien, le « patois » a cessé d'être transmis aux enfants après la Première Guerre Mondiale. Parmi la population du Briançonnais, de nombreuses personnes ont entendu leurs parents et/ou leurs grands-parents parler patois sans pour autant le comprendre. La section précédente a tenté d'identifier si la source de cette variation pouvait venir du substrat du provençal alpin. Puisque les grammaires consultées ne nous apportent pas suffisamment de détails et que ce phénomène a été identifié à Vourey (qui fait partie d'une autre zone linguistique), la question de l'influence du substrat reste ouverte.

Avant de remplir le questionnaire sur l'acceptabilité des phrases, les participants ont répondu à quelques questions d'état civil. En plus des informations décrites ci-dessus, ils ont dû préciser leur profession, leur niveau scolaire, leurs lieux de résidence présent et passés (si lieu était), ceci ayant pour but d'inclure ces facteurs sociaux dans l'analyse des données.

### 3.3 Le codage et les tests statistiques

Les tests statistiques ont été effectués avec le logiciel de régression logistique GoldVarb, logiciel qui est le plus en mesure de compenser pour le déséquilibre entre les nombres des différents groupes de chaque variable. Ceci était en particulier le cas avec certains des facteurs linguistiques et avec les facteurs sociaux inclus, en partie à cause du nombre limité de participants. Par exemple, pour le facteur de l'origine des parents, certaines catégories ne contiennent que deux ou trois personnes, alors que d'autres en contiennent plus d'une vingtaine. Ce type de déséquilibre, commun en sociolinguistique, est censé ne pas poser de

problème au logiciel GoldVarb. Malgré cela, et aussi à cause du nombre relativement restreint de participants, les conclusions seront nuancées et prudentes.

Deux codages ont été effectués pour les tests, un pour les facteurs linguistiques et un autre pour les facteurs sociaux. Pour les tests incluant les facteurs internes, le chiffre « 1 » a été attribué à toute réponse qui accepte la phrase présentée et le chiffre « 0 » représente le rejet de la phrase par le choix d'une réponse « non » ou « bizarre ». Ce codage permet d'étudier les facteurs influençant le rejet ou l'acceptation de chaque phrase. Ainsi, dans les résultats présentés dans la section 4.1, plus un poids relatif est élevé, plus l'élément correspondant incite à accepter les phrases proposées. Un poids relatif bas indique une tendance à rejeter ces phrases. Pour ce qui est des facteurs externes, il nous a semblé plus intéressant d'étudier le profil des gens qui préfèrent l'ordre standard (soit parce qu'ils acceptent cet ordre en choisissant « oui », ou parce qu'ils rejettent l'ordre opposé avec une sélection « non » ou « bizarre »). Pour cette raison, le codage a été effectué différemment : le chiffre de « 1 » a été attribué à une réponse acceptant l'ordre standard ou rejetant l'ordre opposé. Le chiffre « 0 » pour les facteurs sociaux représente, par conséquent, le choix de « non » ou « bizarre » pour l'ordre standard ou « oui » pour l'ordre opposé. Ainsi, dans les sections 4.2 à 4.4, un poids plus élevé reflète une préférence pour l'ordre standard et un poids plus bas, une tendance vers l'ordre opposé.

Les facteurs qui ont été testés statistiquement sont les suivants. Pour les facteurs linguistiques, sont inclus l'ordre des pronoms (standard ou opposé) pour voir si les participants acceptent les deux ordres ou ont une préférence, la forme du verbe (présent en principale, passé composé en principale, ou infinitif ou subjonctif en subordonnée), la combinaison des pronoms (le lui, la lui, les lui, le leur, la leur, ou les leur) dans l'ordre standard et dans l'ordre opposé, le son suivant les deux pronoms et, si ce son est une voyelle, les phénomènes sandhi (liaison, élision, enchaînement, ou hiatus). Parmi les facteurs sociaux, on compte l'âge (ou l'année de naissance, par tranche de cinq et dix ans), le sexe, l'éducation, la mobilité, le nombre de parents briançonnais, et l'origine de chacun des deux parents.

Parmi tous ces facteurs, seuls cinq ont été retenus par le logiciel GoldVarb comme étant significatifs : l'origine de chacun des deux parents, la mobilité des participants, l'âge/l'année de naissance par tranche de cinq ans, et trois facteurs linguistiques regroupés en un seul en raison d'une interaction entre ces facteurs. Les résultats ci-dessous commencent par l'analyse du facteur linguistique retenu, c'est-à-dire la combinaison des pronoms dans les douze ordres possibles (six combinaisons suivant l'ordre standard et six suivant l'ordre opposé) et avec le segment suivant, et continuent avec les facteurs sociaux.

## 4 Résultats

Sur les 1473 phrases du corpus (41 participants x 36 phrases – 3 phrases sautées), 1012 sont acceptées (soit 68,7%) et 421 sont rejetées, ce qui représente 31,3% des cas, indiquant ainsi que les participants ont tendance à accepter les deux ordres proposés. Voyons maintenant les facteurs expliquant la variation dans l'acceptabilité de ces phrases.

#### 4.1 La combinaison des pronoms et le son suivant

Le tableau 1 ci-dessous analyse chacune des six combinaisons possibles de pronoms dans chacun des deux ordres testés en fonction du son suivant.

Tableau 1. Résultats en fonction de la combinaison des pronoms et du son suivant

	Poids	N acceptées / total		Poids	N acceptées / total
Le lui + voy.	0,889	39/41	Leur la + cons.	0,493	57/81
Les lui + cons.	0,815	75/82	<b>La leur + voy.</b>	0,489	28/40
Le lui + cons.	0,747	72/82	<b>La leur + cons.</b>	0,483	57/82
Le leur + cons.	0,647	67/82	<b>Les leur + voy.</b>	0,469	28/41
Le leur + voy.	0,628	33/41	<b>Les leur + cons.</b>	0,403	51/82
<b>Lui les + voy.</b>	0,565	31/41	Leur la + voy.	0,391	25/41
<b>Lui les + cons.</b>	0,565	62/82	Leur les + cons.	0,379	49/82
<b>Lui le + voy.</b>	0,565	31/41	<b>La lui + voy.</b>	0,367	24/41
Les lui + voy.	0,528	30/41	Lui la + voy.	0,367	24/41
La lui + cons.	0,498	58/82	Leur le + voy.	0,344	23/41
Leur les + voy.	0,498	29/41	Leur le + cons.	0,322	44/82
			Lui le + cons.	0,276	39/81
			Lui la + cons.	0,243	36/82
<i>Ecart = 0,646</i>					

(Note : pour ce tableau, Input = 0,709, Chi-carré Total = 0,0000, Chi-carré/case = 0,0000 et Log likelihood = -850,319.)

Le premier commentaire qui s'impose à la vue de ce tableau est le fait que l'écart entre le poids maximal et le poids minimal, soit 0,646, est très important. Ceci indique que ce facteur est essentiel pour expliquer la variation dans l'acceptabilité de l'ordre des pronoms. A la vue des résultats présentés dans les sections suivantes, on peut même dire que c'est le facteur le plus important puisqu'il obtient l'écart le plus élevé parmi tous les facteurs significatifs. Ceci semble indiquer que ce phénomène de variation pourrait s'expliquer principalement par des facteurs linguistiques. Il serait donc bon de tester plus amplement des éléments tels que l'euphonie, comme l'ont suggéré Rickard (1989) et González Fernández (1985). Il est cependant important de noter que le facteur des phénomènes sandhi n'a pas été retenu comme significatif, peut-être à cause du nombre trop limité de phrases concernées.

Il est aussi à noter que seuls deux cas (dans les deux dernières cases de la colonne de droite) ne sont pas acceptés par la majorité des participants : « lui le » devant consonne (dans les exemples en 1) et « lui la » dans le même environnement, en 2.

1a Je viens de retrouver le bracelet que Solange avait perdu. Il faut que je **lui le** rende immédiatement.

1b Si Lucie me laisse emprunter son nouvel appareil photo pour le week-end, je vous promets, je **lui le** rendrai lundi matin, sans fautes.

2a Il faut lui parler de la mort de Jean-Paul, tu veux **lui la** dire ou tu veux que je le fasse ?

2b Tu veux annoncer la bonne nouvelle à mémé, ou tu préfères que je **lui la** dise ?

Pour toutes les autres combinaisons, entre 53,7% et 95,1% des participants acceptent les phrases proposées.

Il est aussi remarquable que l'on ne trouve pas toutes les combinaisons avec l'ordre standard dans la première moitié du tableau (les combinaisons avec des poids supérieurs ou égaux à 0,5 qui est habituellement considéré comme neutre) et celles avec l'ordre opposé dans la seconde moitié du tableau, comme on s'y attendrait peut-être. Les combinaisons suivant l'ordre standard et ayant un poids relatif inférieur à 0,5 ainsi que celles suivant l'ordre opposé et recevant un poids supérieur à 0,5 sont indiquées en gras dans le tableau. En particulier, les poids relatifs indiquent une tendance assez forte (poids de 0,565) à accepter « lui le » + voyelle (dans l'exemple 3 ci-dessous) et « lui les » quelque soit le son suivant, dans les exemples en 4.

3 Arrête de dire que j'ai perdu le pull de ton frère, je suis sûr que je **lui l'**ai rendu.

4a La sœur de Julie a reçu des patins pour son anniversaire et comme Julie était jalouse, sa sœur **lui les** a donnés.

4b Quand Simon achète des fleurs pour sa femme, il **lui les** donne dès qu'il rentre à la maison.

4c Damien a acheté des chocolats pour sa mère mais il ne veut pas **lui les** donner, il veut les manger lui-même.

Parallèlement, on voit une tendance assez forte à rejeter « la leur » (moyenne des poids de 0,486, exemples en 5) et « les leur » (moyenne des poids de 0,436, exemple en 6).

5a Pour tout comprendre, il aurait fallu qu'ils répondent à cette question, mais je ne **la leur** ai pas posée.

5b Ils ont répondu à cette question avant que je **la leur** pose.

5c J'aimerais bien connaître leur avis sur cette question, mais j'hésite à **la leur** poser.

6a Ils ont toujours admiré les soldats de plomb de leur grand-père, et après sa mort, il **les leur** a légués.

6b A ses filles qui ont toujours aimé ses bijoux en diamant, Mme Tremblay **les leur** légue.

6c Bien que les chiens ne reçoivent normalement pas les biens des décédés, certaines personnes choisissent de **les leur** léguer.

On voit enfin une tendance très forte à rejeter « la lui » + voyelle avec un poids de 0,367 dans la phrase 7 :

7 Elle prétend que personne ne lui avait annoncé la nouvelle, mais je suis sûre que je **la lui** ai dite.

Pour les combinaisons « lui les » + consonne et « lui le » + voyelle, l'ordre standard est associé avec un poids plus élevé que l'ordre opposé. Par contre, l'ordre standard « les lui » + voyelle reçoit un poids légèrement plus bas (différence de 0,037) que l'ordre opposé. Ceci indique que, bien que la tendance à accepter l'ordre standard soit plus forte que celle à accepter l'ordre opposé, les deux ordres sont jugés



acceptables par les participants. Il en est de même avec « la leur », préféré à « leur la » devant voyelle (avec des poids de 0,489 contre 0,391, respectivement), mais pas devant consonne (mais avec une différence très faible de 0,010) et avec « les leur » devant consonne (préféré à « leur les » avec une différence de 0,024), sauf devant voyelle où « leur les » est préféré (poids de 0,498 contre 0,469 pour « les leur » + voyelle). Pour finir, le cas de « la lui » + voyelle est intéressant dans la mesure où les deux ordres sont associés avec exactement le même poids relatif, montrant ainsi que les deux possibilités sont jugées également acceptables.

A la vue des résultats concernant les facteurs linguistiques, on peut donc conclure non seulement que ces facteurs sont essentiels pour expliquer la variation, mais aussi que toutes les combinaisons de pronoms ne sont pas jugées de la même façon par les participants. Afin d'affiner les résultats présentés ici, il est nécessaire d'augmenter la base de données pour y inclure davantage de phrases. Dans l'avenir, il serait aussi bon d'inclure des verbes ayant des fréquences similaires et avec une variété plus large de consonnes initiales afin d'étudier si ces facteurs influencent les jugements. Il se peut, en particulier, que les phrases contenant un verbe plus rare (comme 'léguer' dans les exemples 6 ci-dessus) ait été jugées différemment à cause du verbe et non pas des pronoms, jugement qui aurait pu être renforcé par la présence, dans ces phrases, de trois mots commençant par la lettre 'l'. L'autre résultat important est que seules deux combinaisons sont rejetées par la majorité des informateurs, montrant ainsi que ce phénomène est jugé comme étant très acceptable par les participants.

## 4.2 L'âge

L'année de naissance, plutôt que l'âge, a été choisie ici car la collecte des données s'est effectuée sur plusieurs années. Le tableau 2 ci-dessous présente ces résultats. Rappelons que dans cette section et dans les suivantes, les poids sont basés sur le choix standard ou non des participants. Notons aussi que les résultats dans ce tableau ne sont pas présentés selon l'ordre décroissant du poids relatif, comme il se fait le plus souvent, mais plutôt en fonction de l'année de naissance afin de visualiser s'il peut s'agir d'un changement en temps apparent de façon plus aisée. Finalement, notons rapidement que nous avons cherché à voir s'il existait une interaction entre l'âge et le sexe des participants en utilisant la fonction Cross Tabulation du logiciel GoldVarb. Il ne semble pas que ce soit le cas.

Tableau 2. Résultats en fonction de l'année de naissance

	Poids relatif	N standard / total
Avant 1950	0,485	143/251 — 7 part.
1950-1959	0,575	201/324 — 9 part.
1960-1969	0,464	266/502 — 14 part.
1970-1979	0,642	113/180 — 5 part.
1980 et après	0,370	125/216 — 6 part.

*Ecart = 0,272*

(Note : pour ce tableau et les suivants, Input = 0,582, Chi-carré Total = 15,5035, Chi-carré/case = 0,5001 et Log likelihood = -967,651.)

Les résultats de ce tableau peuvent être divisés en trois groupes principaux. Le premier groupe comprend les participants nés avant 1970. Les participants de ce groupe ont un comportement assez neutre puisque

les poids associés sont proches de 0,5, mais montrent cependant une tendance vers le standard, surtout en ce qui concerne ceux nés dans les années cinquante. Le deuxième groupe est constitué des participants nés entre 1960 et 1969. Pour les deux autres groupes, les poids s'éloignent beaucoup plus du seuil de 0,5. Ainsi, les participants nés entre 1970 et 1979 ont un poids relatif de 0,642 et ceux nés après 1980 de 0,370. Avant de passer à l'interprétation des résultats, il est bon de noter que, bien que ce facteur ait été sélectionné comme significatif par le logiciel GoldVarb, il n'est pas très important puisqu'il est associé à un écart relativement faible (0,272) entre le poids maximal et le poids minimal.

Il est cependant important ici de tenter d'interpréter ces résultats. La division sensible s'opérant après les années 1960 coïncide avec d'importants changements démographiques et économiques qui se sont produits dans le Briançonnais. En effet, selon Routier (1997), à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, une nouvelle économie a commencé à s'installer en Briançonnais, d'abord par le développement du climatisme dans les années 1950, et surtout avec le développement du tourisme à partir des années 1960. Le tourisme est d'ailleurs la principale ressource économique du Briançonnais aujourd'hui, pour ne pas dire l'unique source de revenus. On pourrait alors se demander pourquoi cette tranche de la population, soumise à un contact plus fréquent avec des touristes par définition extérieurs à la région, aurait davantage tendance à accepter un comportement linguistique non-standard. Ces résultats, ainsi que la situation géographique et économique du Briançonnais, rappellent fortement l'étude de Labov (1963) à Martha's Vineyard. Dans ces deux cas, les participants pourraient adopter ou, dans le cas présent, accepter un comportement linguistique non-standard afin de marquer leur différence avec les touristes souvent perçus comme des envahisseurs. Ceci expliquerait aussi le comportement des plus jeunes qui ont les poids les plus faibles. Une autre hypothèse quant à ces résultats peut être avancée à la lumière d'un commentaire qualitatif fait par une des informatrices née en 1967. Cette jeune femme a déclaré que les phrases du questionnaire n'étaient pas du bon français mais plutôt « comme on parle à la maison ». Il se pourrait donc que la flexibilité dans l'ordre des pronoms soit perçue non pas comme un trait régional par les informateurs, mais plutôt comme une caractéristique du français parlé. Les plus jeunes, étant peut-être plus sensibles ou plus en contact avec les différents niveaux de langue, auraient ainsi davantage tendance à accepter un ordre flexible que les autres groupes. Afin de confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses, il est nécessaire d'entreprendre une autre étude pour vérifier d'une part, cette association de la flexibilité dans l'ordre des pronoms avec la langue parlée, et d'autre part, la sensibilité ou conscience linguistique des participants envers cette variation et son association avec un sentiment identitaire. On peut enfin penser que l'acceptation des deux ordres possibles des pronoms est en voie d'expansion, ce qui a besoin d'être confirmé par un corpus plus important car cette hypothèse va à l'encontre de l'idée du nivellement linguistique qui est censé s'imposer ou s'accroître en France, du moins en ce qui concerne la prononciation (voir Armstrong, 2001 et 2002 et Hornsby et Pooley, 2001, parmi d'autres).

Reste alors à expliquer le comportement des participants nés dans les années 1970 dont les poids sont les plus élevés à 0,642. Il se peut que les personnes de cette tranche d'âge (globalement entre 30 et 40 ans) soient davantage conscients du standard que ne le sont les plus jeunes, qui seraient, par ailleurs, moins stables ou moins permanents dans leur vie professionnelle. Il s'agirait alors du phénomène de la gradation d'âge ('age grading'), phénomène selon lequel les locuteurs changent leur comportement linguistique en fonction des différentes étapes de leur vie. Ainsi, durant les années où ils travaillent, et surtout en début de carrière, certaines personnes ont tendance à se rapprocher du standard ou, du moins, de la variété reconnue comme plus prestigieuse ou plus acceptable dans le domaine dans lequel ils exercent leur activité professionnelle. Avant de confirmer cette hypothèse, il est nécessaire d'accroître la taille du corpus et/ou de répéter cette étude dans quelques années afin de pouvoir étudier ce changement en temps réel et non pas en temps apparent.

### 4.3 La mobilité

Tableau 3. Résultats en fonction de la mobilité

	Poids relatif	N standard / total
Mobile	0,596	196/287
Non-mobile	0,477	652/1186
<i>Ecart = 0,119</i>		

Les résultats présentés dans le tableau 3 ne sont pas vraiment surprenants. Ils indiquent que ceux qui ont vécu à l'extérieur du Briançonnais pendant cinq ans ou plus (la définition pour le critère « mobile » adoptée ici) ont davantage tendance à adopter un comportement proche de la norme que ceux ayant passé plus de temps en Briançonnais. Il se peut que ces personnes soient aussi à la source d'une évolution vers le français standard si l'on suit l'idée de Trudgill (1986 : 57) qui qualifie ce type de personnes de missionnaires de la langue ('language missionaries'). L'écart faible entre les poids associés aux deux catégories indique aussi que ce facteur n'est pas le plus important pour expliquer cette variation.

### 4.4 L'origine des parents

Lors des tests statistiques, l'origine du père des participants a été testée séparément de l'origine de la mère. Ces deux facteurs sont présentés ensemble dans le tableau 4 à cause de leur similarité.

Tableau 4. Résultats en fonction de l'origine des parents

Père	Poids	N st. / total	Mère	Poids	N st. / total
National	0,931	30/36 — 1 part.	International	0,693	64/108 — 3 part.
Méridional	0,536	84/143 — 4 part.	Hautes-Alpes	0,532	44/72 — 2 part.
Local	0,504	635/1078 — 30 part.	Franco-prov8	0,561	113/180 — 5 part.
Franco-prov.	0,447	16/36 — 1 part.	Local	0,477	576/1041 — 29 part.
International	0,300	63/144 — 4 part.	National	0,333	51/72 — 2 part.
<i>Ecart = 0,631</i>			<i>Ecart = 0,360</i>		

Ce tableau présente de nombreux résultats inattendus, à commencer par la différence importante entre l'influence des parents d'origine nationale et internationale. En effet, l'ordre relatif des poids est totalement opposé alors qu'on s'attendrait à ce que ces deux origines promeuvent la préférence pour l'ordre standard. Au lieu de cela, on observe une tendance vers le standard pour les participants ayant un père d'origine nationale ou une mère d'origine internationale et une tendance opposée pour un père d'origine internationale ou une mère d'origine nationale. Ceci pourrait s'expliquer en partie par le fait que les femmes d'origine internationale, ayant certainement appris le français en langue seconde ou étrangère, seraient peut-être plus sensibles et donc plus proches de la norme que les hommes dans la même situation. Une telle division entre les sexes est relativement commune. Il est, par contre, plus difficile d'expliquer le comportement opposé associé à une origine nationale. Il se peut ici que le faible nombre de participants avec un père ou une mère d'origine nationale soit à la source de ces résultats, malgré le fait que GoldVarb soit censé compenser pour ce genre de déséquilibre. Il est donc nécessaire d'accroître la taille du corpus pour obtenir des résultats plus robustes.

Les autres groupes parentaux ont un comportement assez neutre puisque tous leurs poids sont proches de 0,5. Ce qui est surprenant dans ce résultat est que les participants dont les parents sont d'origine briançonnaise n'ont pas le poids le plus faible. S'il s'agit bien d'un régionalisme, on s'attendrait à ce que les parents locaux le transmettent davantage que les autres parents. Mais il est aussi possible que ces parents briançonnais décident de ne pas transmettre une caractéristique linguistique régionale à leurs enfants afin de ne pas les handicaper scolairement et économiquement. C'est cette ligne de pensée qui a sonné le glas de la plupart des langues régionales en France et il se pourrait qu'elle s'applique aussi aux régionalismes. Elle a aussi été observée en Louisiane quant à la transmission du français par les parents cadiens (Banks et Henry, 1998) Restent les grandes questions soulevées précédemment, à savoir s'il s'agit bel et bien d'un régionalisme ou d'un phénomène du français parlé et, si régionalisme il y a, peut-on penser que les participants, et les Briançonnais en général, sont conscients de cette flexibilité dans l'ordre des pronoms multiples ?

## 5 Conclusion

Bien que le corpus à la base de cette étude soit trop limité pour fournir des résultats solides quant aux facteurs sociaux inclus dans cette étude, il est clair que l'ordre des pronoms objet de la troisième personne en phrases déclaratives est non seulement plus flexible dans le français parlé dans le Briançonnais que dans le français standard, mais aussi parfois en contradiction avec cette variété. En effet, les résultats montrent qu'il existe une préférence pour « leur les » + voyelle plutôt que « les leur » et pour « leur la » + consonne plutôt que « la leur ». Dans les autres cas, cependant, on voit une préférence pour l'ordre standard. A cause de la taille limitée à 36 phrases du questionnaire, nous n'avons pas pu inclure des phrases qui testeraient le facteur euphonique qui semble cependant important selon plusieurs auteurs. Ceci est à inclure dans une future étude, tout comme devrait l'être la distance entre l'antécédent et le pronom. En ce qui concerne les facteurs sociaux, le résultat le plus remarquable est l'évolution de ce phénomène en fonction de l'âge des participants. Bien qu'un échantillon plus large de Briançonnais soit nécessaire, il est possible que plusieurs éléments influencent un changement potentiel. En particulier, les résultats pourraient être le reflet des changements sociaux et économiques de la région tout autant que l'évolution liée à l'âge. Il est aussi nécessaire d'inclure des participants d'autres régions de France, surtout en dehors du bassin rhodanien que Tuaiillon (1983) considère comme l'aire d'extension de ce régionalisme grammatical afin de confirmer soit qu'il s'agit bel et bien d'un régionalisme, soit qu'il s'agit d'un phénomène du français parlé qui se retrouverait alors dans d'autres régions. L'autre question à analyser dans le futur concerne le niveau de conscience des locuteurs quant à la flexibilité de l'ordre des pronoms. Il serait, en particulier, intéressant de comparer les phrases impératives, pour lesquelles la variation est attestée, avec les phrases déclaratives. Ceci pourrait apporter des éléments de réponse sur la cause de la variation liée à l'âge.

Pour finir et pour tenter de répondre à cette dernière question, il est bon de s'attarder sur certains facteurs exclus par le logiciel GoldVarb comme n'étant pas significatifs pour le groupe étudié. Plus précisément, les facteurs du sexe et de l'éducation ont été rejetés. Ceci nous inciterait à penser qu'il s'agit ici d'un phénomène inconscient et indépendant de la volonté de se conformer au standard. En effet, selon les nombreuses études de Labov (en particulier 1972 et 1990), un changement venant du haut (c'est-à-dire dans la direction de la norme ou de la forme de prestige et concernant un phénomène dont les locuteurs sont conscients) est introduit par les femmes et est souvent corrélé avec un niveau de scolarisation plus élevé. Puisque ni le sexe ni le niveau scolaire n'ont été retenus pour le groupe analysé, on peut donc penser qu'il ne s'agit pas ici d'une standardisation ou normalisation (contrairement à l'idée souvent avancée que le nivellement linguistique opère fortement en France) et que les participants ne sont pas conscients de cette différence.

Enfin, on ne peut s'empêcher de vouloir étudier la production de ce phénomène. A cause de sa faible fréquence en parole spontanée, il serait sans doute nécessaire de forcer les participants à produire ces structures, certainement à travers la description d'une image dans laquelle une personne donne un livre ou une fleur ou des stylos à une ou plusieurs autres personnes. Grâce à une telle activité suscitant cette structure de façon contrôlée, il devrait aussi être possible de comparer jugements et production. Ce type d'activité est elle aussi artificielle, mais s'avèrerait nécessaire pour étudier la production de ces structures. Si elle permet de façon sûre de recueillir des données de production de phénomènes peu fréquents, elle ne garantit pas, par contre, que les locuteurs interrogés utiliseront la structure non-standard recherchée. Il est en effet fort possible que l'artificialité de la tâche incite les locuteurs à ne pas puiser dans leurs ressources vernaculaires.

### Références bibliographiques

- Alibèrt, L. (1976). *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians*. Montpellier : Centre D'Etudes Occitanes.
- Armstrong, N. (2001). *Social and Stylistic Variation in Spoken French : A Comparative Approach*. Amsterdam : John Benjamins.
- Armstrong, N. (2002). Nivellement et standardisation en anglais et en français. *Langage et Société* 102, 5-32.
- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Bankston, C. et Henry, J. (1998). The Silence of the Gators : Cajun Ethnicity and Intergenerational Transmission of Louisiana French. *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 19, 1 -23.
- Bauché, H. (1951). *Le Langage populaire : Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*. Paris : Payot.
- Bayle, L. (1971). *Grammaire provençale*. Toulon : L'Astrado.
- Carles, E. (1977). *Une Soupe aux herbes sauvages*. Paris: Jean-Claude Simoën.
- Cornips, L. (2006). Intermediate syntactic variants in a dialect-standard speech repertoire and relative acceptability. In Fanselow, G., Féry, C., Schlesewsky, M., et Vogel, R. (éds.), *Gradience in grammar*. Oxford : Oxford University Press, 85-105.
- Fernández González, J. R. (1985). *Gramática histórica provenzal*. Oviedo : Publicaciones de la Universidad de Oviedo.
- Henry, A. (2005). Non-Standard Dialects and Linguistic Data. *Lingua* 115, 1599-1617.
- Hornsby, D. et Pooley, T. (2001). La Sociolinguistique et les accents français d'Europe. In Hintze, M.-A., Pooley, T. et Judge, A. (éds.), *French Accents : Phonological and Sociolinguistic Perspectives*, Londres : AFLS/CILT, 305-343.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Labov, W. (1963). The Social Motivation of a Sound Change. *Word* 19, 273-309.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns : Conduct and Communication*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. (1990). The Intersection of Sex and Social Class in the Course of Linguistic Change. *Language Variation and Change* 2 : 205-254.
- Posner, R. (1997). *Linguistic Change in French*. Oxford : Clarendon Press.
- Rabinovitch, W. (2003). *Chroniques briançonnaises*. Val-des-Prés : Editions Transhumaines.

- Rickard, P. (1989, 2<sup>e</sup> édition). *A History of the French Language*. London : Unwin Hyman.
- Smith, N. et Bergin, T. (1984). *An Old Provençal Primer*. New York : Garland Publishing.
- Trudgill, P. (1986). *Dialects in Contact*. Oxford : Basil Blackwell.
- Tuailon, G. (1983). *Les Régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois*. Paris : Klincksieck.
- Violin-Wigent, A. (2007). Regional Vocabulary Leveling: The Example of Southeastern French. *The Journal of Sociolinguistics* 11, 408-422
- Yaguello, M. (2003). La Grammaire. In Yaguello, M. (éd.), *Le Grand Livre de la langue française*. Paris : Editions du Seuil, 153-257.